

Fonds d'engagement actionnarial		<b>vendredi 31 mai 2024</b>	
<b>PHITRUST</b>		<b>55 559 251 €</b>	
Active Investors France			
Valeurs liquidatives			
PART C : 373,16 €		<b>73</b>	<b>66</b>
PART D : 237,86 €			
PART A : 182,56 €			
		Note ESG SICAV	Note ESG indice

### Performances

Nom	Mai	2024	2023	Perf. ann. 1 an	Perf. ann. 3 ans	Perf. ann. 5 ans
PAI FRANCE PART C	<b>2,05 %</b>	<b>9,08 %</b>	<b>19,87 %</b>	<b>15,22 %</b>	<b>9,03 %</b>	<b>9,65 %</b>
CAC 40 NR	<b>1,20 %</b>	<b>7,97 %</b>	<b>19,26 %</b>	<b>15,29 %</b>	<b>9,97 %</b>	<b>11,25 %</b>

### Volatilité

Nom	Vol ann. 1 an	Vol ann. 3 ans	Vol ann. 5 ans
PAI FRANCE PART C	<b>13,00 %</b>	<b>16,24 %</b>	<b>20,87 %</b>
CAC 40 NR	<b>12,93 %</b>	<b>16,29 %</b>	<b>21,58 %</b>

### Tracking error

Nom	Tr. Error ann. 1 an	Tr. Error ann. 3 ans	Tr. Error ann. 5 ans
PAI FRANCE PART C	<b>1,71 %</b>	<b>1,88 %</b>	<b>1,84 %</b>
CAC 40 NR	<b>0,00 %</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,00 %</b>

### Répartition du portefeuille par nature d'actif

ACTIONS	96 %
CASH	2 %
MONETAIRE	2 %

Phitrust  
7 rue d'Anjou - 75008 Paris  
Tél.: +33 (0)1 55 35 07 55

[www.phitrust.com](http://www.phitrust.com)

### Performance de la SICAV France par rapport à son indice

● SICAV (en base 100) ● CAC 40 NR (en base 100)



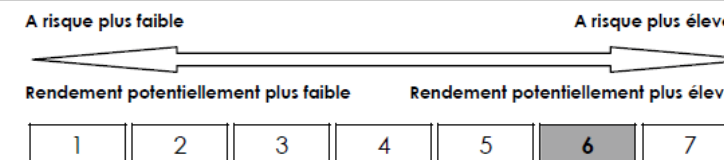
### Stratégie d'investissement et objectifs

L'objectif de la SICAV Phitrust Active Investors France est de surperformer l'indice CAC40 dividendes réinvestis sous contrainte d'un écart de suivi (tracking-error) annuel maximal de 4,00%, en privilégiant les entreprises avec une bonne gouvernance stratégique et ouvertes au dialogue sur les sujets environnementaux et sociaux.

Il s'agit d'améliorer la gouvernance stratégique des entreprises afin que les droits des actionnaires et les enjeux environnementaux et sociaux soient mieux pris en compte. Une analyse des facteurs ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et de leurs évolutions permet aux gérants de mettre en place annuellement des initiatives d'engagement auprès des sociétés émettrices du portefeuille. Dans le cadre du règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR), la SICAV est répertoriée « Article 9 ».

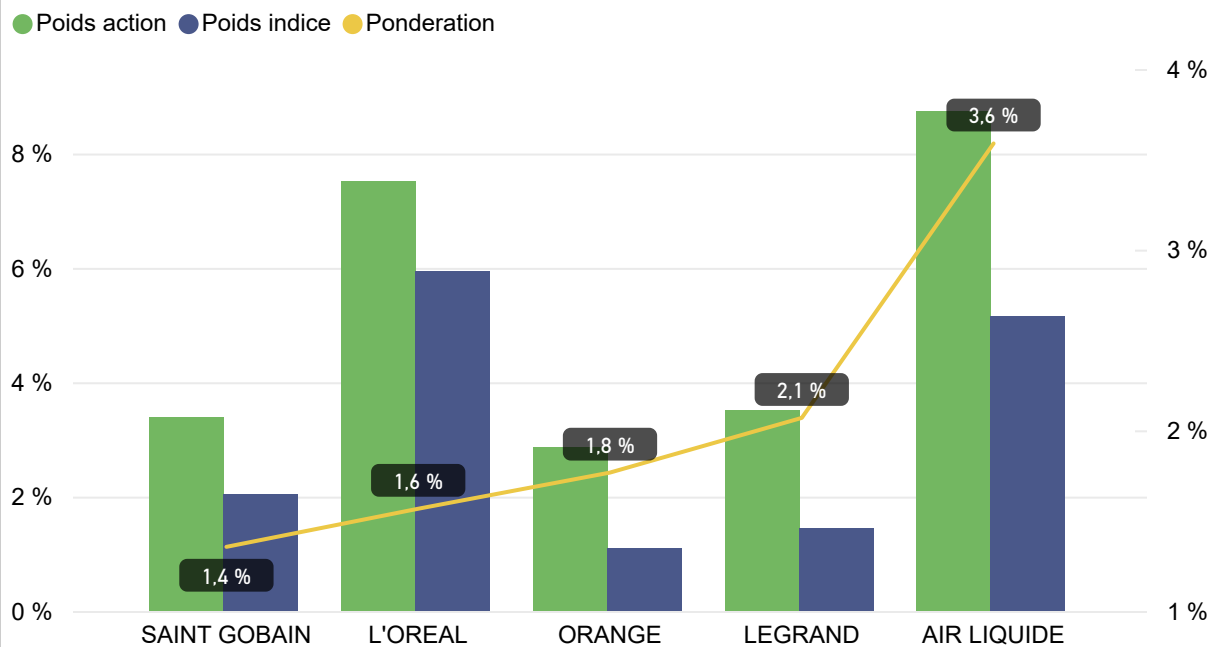
### Gérants

**Denis Branche** 01 55 35 07 54 / [denis.branche@phitrust.com](mailto:denis.branche@phitrust.com)  
**Julien Lefebvre** 01 55 35 07 57 / [julien.lefebvre@phitrust.com](mailto:julien.lefebvre@phitrust.com)

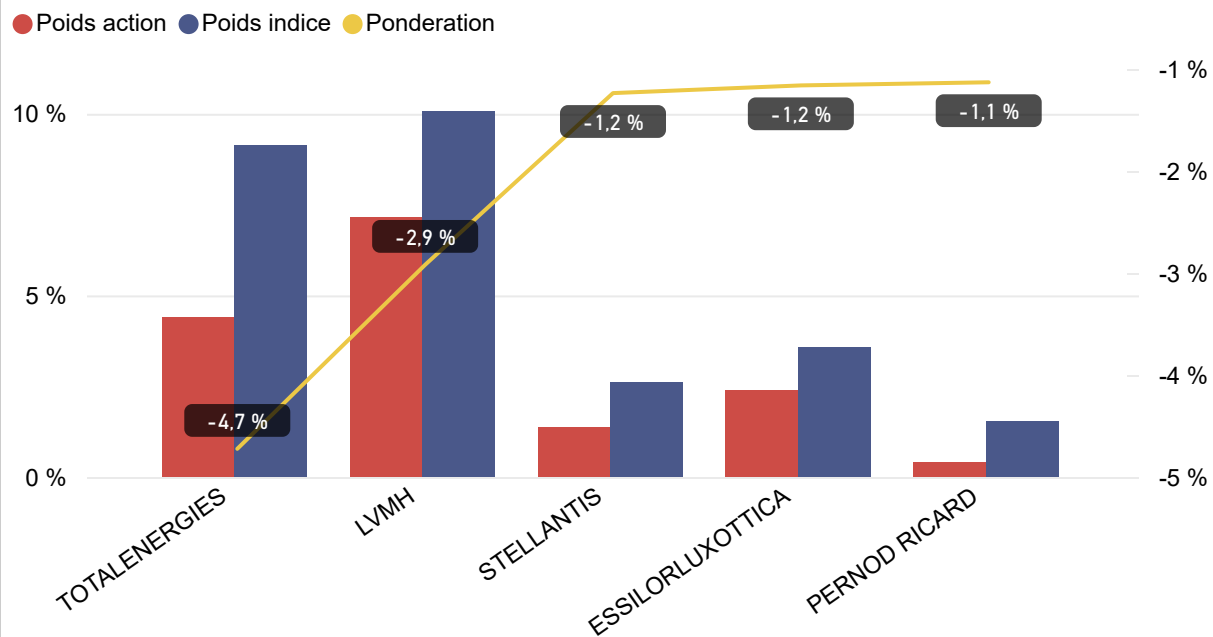


Société de Gestion de Portefeuille (agrément AMF : GP 99-023)  
S.A.P.O. au capital de 1.507.264.26 € - RCS Paris B 420 505 307

### Principales surpondérations du portefeuille (vs CAC 40)



### Principales sous-pondérations du portefeuille (vs CAC 40)



### Caractéristiques du portefeuille

**Classification sectorielle :** Actions françaises cotées

**Fréquence de valorisation :** journalière au cours de clôture

**Indice de référence :** CAC40 dividendes réinvestis

**Société de gestion :** Phitrust

**Dépositaire :** Caceis Investor Services

#### PART A : FR001058033

**Investissement minimum :** 1 part

**Droit d'entrée :** 1% minimum - 3% maximum, dont 1% versé au Fonds de Dotation Phitrust

**Droit de sortie :** néant.

**Frais de gestion :** 1,44% TTC de l'actif net par an.

#### PART C : FR0010027094 / PART D : FR0010027102

**Date de création :** 2003

**Investissement minimum :** 3000 parts

**Durée minimum conseillée :** supérieure à 5 ans

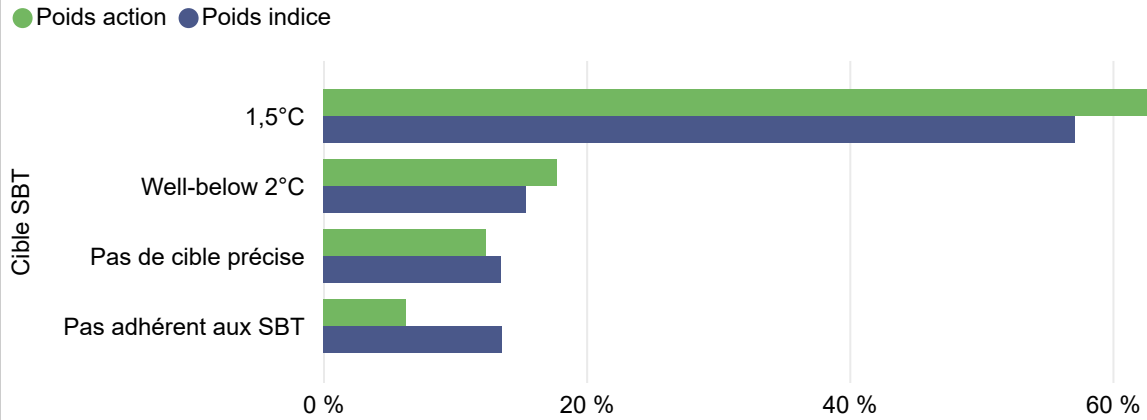
**Affectation des résultats :** capitalisation (C) ou distribution (D)

**Droit d'entrée :** 3% maximum dont 1% versé au Fonds de Dotation Phitrust

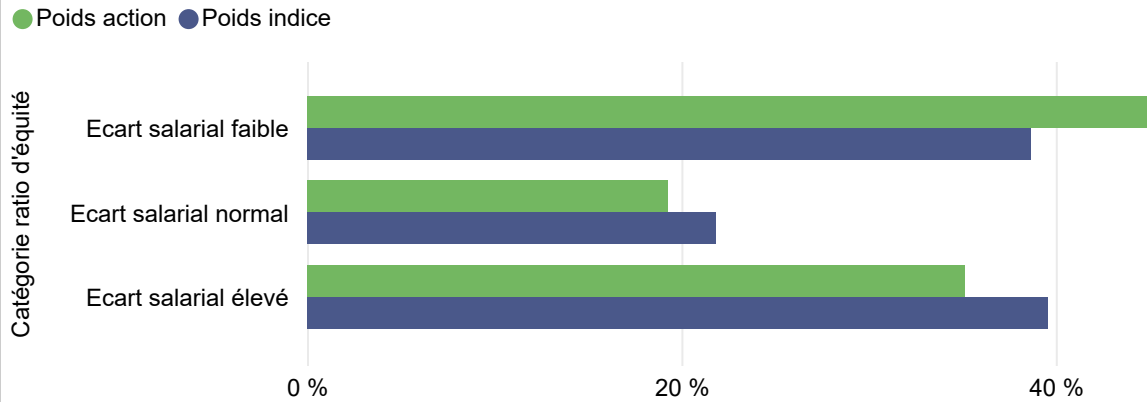
**Droit de sortie :** néant

**Frais de gestion :** 0,84% TTC de l'actif net par an

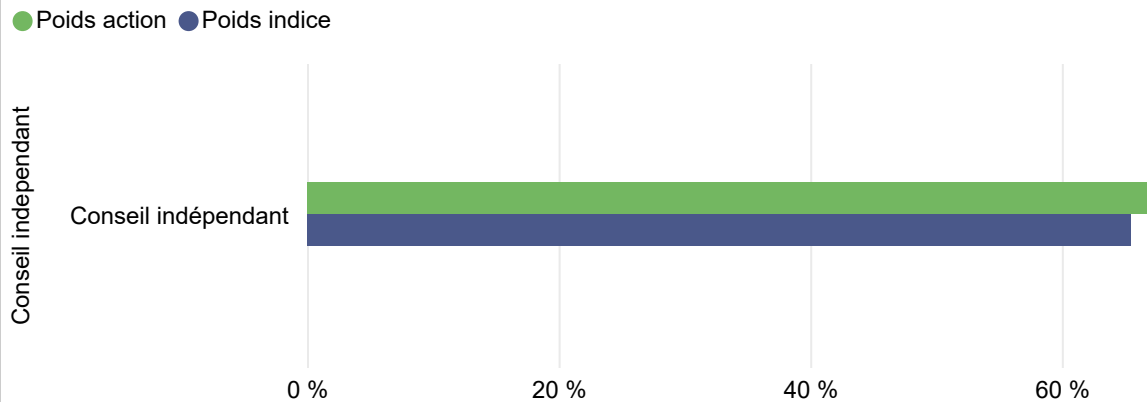
### Environnement : Sur/sous pondérations selon la cible SBT (vs CAC 40)



### Social : Sur/sous pondérations selon le ratio d'équité (vs CAC 40)



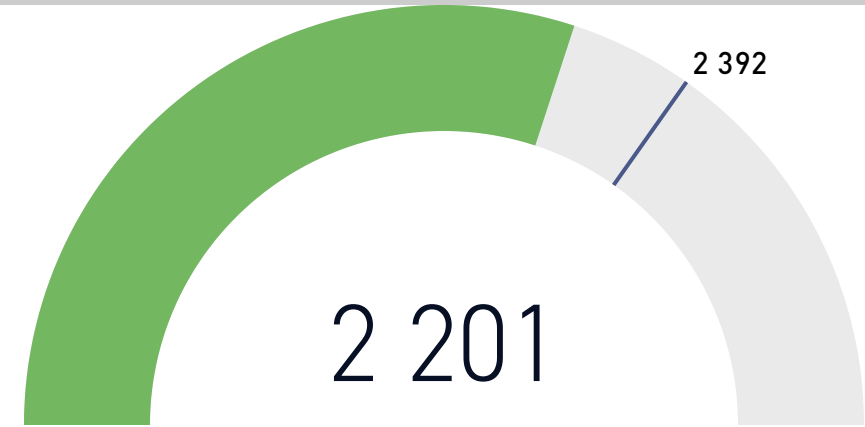
### Gouvernance : Sur/sous pondérations selon l'indépendance du conseil (vs CAC 40)



### Droits humains : Nombre d'initiatives sur l'éthique des affaires

147

### Intensité carbone par rapport au CAC 40 (tCO2/M€)



### Lexique pour les indicateurs

1. Les **Science Based Targets** sont des objectifs ciblés et calculés scientifiquement de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
2. Le **ratio d'équité** est l'écart de rémunération entre les premiers dirigeants et la moyenne des rémunérations des salariés. On définit un ratio d'équité comme faible / élevé si il est classé dans le quartile inférieur / supérieur de l'univers.
3. Un conseil est **indépendant** si son taux d'indépendance est supérieur à 50%.
4. Les mesures des émissions des sociétés du CAC 40 sont fournies par le cabinet Carbon 4 Finance.

## Commentaire de gestion

La saison des résultats en Europe, meilleure que prévu, a soutenu le rallye des actions. La situation macroéconomique semble s'améliorer comme le montre la progression de 4,2 points de l'indice de confiance des investisseurs allemands en mai. Ce climat optimiste a favorisé la surperformance de la part C de la SICAV, qui a progressé de 2,05% en mai, surpassant ainsi l'indice, en hausse de seulement 1,20%.

Les marchés mondiaux restent néanmoins guidés par la thématique de l'IA, avec NVIDIA en tête, bien que des doutes subsistent parmi certains investisseurs. Par exemple, le fonds de capital risque Sequoia Capital a souligné que les investissements du secteur technologique dans les puces Nvidia, n'avaient généré que 3 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2023, démontrant les difficultés à monétiser cette technologie.

Dans ce contexte, l'équipe de gestion a renforcé le poids de Téléperformance. La valorisation de l'entreprise est devenue très bon marché, car de nombreux investisseurs estiment que la société va devenir une "victime collatérale" de l'intelligence artificielle. Nous jugeons que la décote actuelle est un peu excessive compte tenu de ses fondamentaux solides et de son positionnement stratégique. La capacité de Téléperformance à innover et à s'adapter aux nouvelles technologies, notamment l'IA, pourrait même représenter un levier de croissance important à moyen et long terme.

## Editorial du président : Répartition de la valeur, une question sensible!

Les annonces se télescopent et les réactions se sont succédé depuis avril. 36,5 millions d'euros, c'est le montant de la rémunération du PDG de **Stellantis** pour l'année 2023, soit une hausse de 56% sur un an. Beaucoup crient au scandale ; cela coïncide d'autant plus que cette hausse s'inscrit dans un contexte de licenciements aux États-Unis et de départs volontaires en France et en Italie et de chômage partiel récurrent au sein du groupe.

Au même moment, le **groupe Michelin** annonce mettre en place un salaire « décent » supérieur au Smic et un "socle de protection sociale universel" pour ses 132 000 salariés dans le monde.

[Lire la suite](#)

Olivier de Guerre - Phitrust

Phitrust  
7 rue d'Anjou - 75008 Paris  
Tél.: +33 (0)1 55 35 07 55

## Engagement actionnarial

En mai, Phitrust a déposé, avec d'autres actionnaires institutionnels, un projet de résolution à l'Assemblée Générale de TotalEnergies afin de questionner la politique de redistribution aux actionnaires. Le but était de savoir si les liquidités (17 mds\$ en 2022/23) employées pour annuler les actions rachetées ne seraient pas mieux utilisées pour financer la transition des activités du groupe vers les énergies renouvelables. Bien que nous n'ayons pas atteint le seuil requis pour inscrire cette résolution, le projet de résolution a eu plusieurs mérites : obliger le Conseil de TotalEnergies à rappeler et expliquer sa stratégie, et ouvrir le débat chez les gérants d'actifs sur le niveau de redistribution aux actionnaires.

Phitrust a également mené deux campagnes de questions écrites. La première en partenariat avec Mirova afin de questionner les entreprises sur l'adhésion à des standards de reporting comme la TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures) et le SBTN (Sciences-Based Targets for Nature). Une autre portant sur la suppression de certaines sociétés du programme Net Zero de l'initiative SBTi.

D'autres actualités ont marqué au cours du mois les sociétés du portefeuille :

**TOTALENERGIES : le renouvellement de Patrick Pouyanné en tant que Président-Directeur Général a été voté avec près de 76% des votes** (contre 77% en 2021 et 89% en 2018) lors de l'assemblée générale 2024 de la société. Une campagne d'opposition au renouvellement du mandat de Patrick Pouyanné avait été lancée par une coalition d'actionnaires. Ce dernier a mentionné sa volonté de continuer la mise en œuvre de la stratégie équilibrée entre pétrole et gaz d'une part et énergies bas carbone d'autre part. L'entreprise a par ailleurs lancé de nouveaux projets fossiles en mai au Brésil, en Angola, et en Norvège.

**CARREFOUR** : l'assemblée générale de la société a été très mouvementée, notamment par les syndicats qui reprochent aux dirigeants la stratégie qui consiste à passer de plus en plus de magasins en franchise et en location-gérance. **La rémunération du PDG Alexandre Bompard (9,8 millions d'euros en 2023) a été critiquée une nouvelle fois cette année** ; elle a d'ailleurs été votée avec le score peu élevé de 70% des voix. Nous nous sommes par ailleurs positionnés contre cette rémunération, que nous jugeons cette année encore excessive, notamment au regard du ratio d'équité de **415** (2<sup>ème</sup> plus élevé du CAC40).

Société de Gestion de Portefeuille (agrément AMF : GP 99-023)  
S.A.P.O. au capital de 1.507.264.26 €  
RCS Paris B 420 505 307